



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Union Européenne et l'Inde concluent un accord de libre-échange historique :

Une avancée considérable pour le secteur des vins et spiritueux

Paris, le 27 janvier 2026.- La Commission européenne a annoncé aujourd'hui la conclusion d'un accord de libre-échange avec l'Inde. Pour la FEVS, c'est un aboutissement essentiel, tant par la taille du pays et des possibilités ainsi offertes que par la protection tarifaire qui existait jusqu'ici.

La Commission européenne a indiqué que les vins et les spiritueux figuraient parmi les produits agroalimentaires qui connaîtront des réductions très significatives de droits. Actuellement de 150%, les droits pourraient baisser jusqu'à atteindre un taux de 20% pour certains vins et 40% pour les spiritueux. La Commission devrait compléter sa présentation des éléments de l'accord dans un proche avenir.

Gabriel Picard, Président de la FEVS, a salué cette annonce et ce résultat. « *Depuis des mois, nos exportations sont bousculées à l'est comme à l'ouest* » a-t-il déclaré. « *La conclusion de cet accord est importante dans la logique de diversification que nous devons poursuivre : l'Inde est un très grand pays, qui offre des perspectives de développement importantes, par sa population et sa croissance économique.* ».

« *Cet accord aujourd'hui marque le début d'un chemin qui jusqu'ici était fermé par les barrières tarifaires. Mais il faut rester humble* » souligne Gabriel Picard. « *C'est un marché qu'il va falloir construire dans les prochaines années, pour séduire les consommateurs indiens* ».

La FEVS salue également la création d'un groupe de travail bilatéral, qui permettra aux deux parties d'approfondir le dialogue réglementaire, d'améliorer la compréhension mutuelle et de répondre aux préoccupations relatives à l'accès au marché. Elle souligne également que cet accord commercial devra être parachevé par un accord sur la protection des indications géographiques, encore en discussion.

À propos de la FEVS : La Fédération des Exportateurs de Vins et Spiritueux (FEVS) réunit environ 600 entreprises exportatrices de vins et spiritueux de France, représentant ensemble 85% des exportations françaises de vins et spiritueux (15,6 milliards € en 2024).

CONTACT :

Fédération des Exportateurs de Vins & Spiritueux de France : 10 rue Pergolèse 75116 Paris // +33 1 45 22 75 73 // www.fevs.info // @FEVS_France